



Association du PDR
Produire et Manger local
Par son président M. Bernard Leuenberger
Mont-Girod 1
2735 Champoz

Communiqué de presse

Champoz, le 08.01.2025

Signature le 26 décembre 2024 de la convention relative au projet de développement régional (PDR) « Produire et manger local ».

Lancé en 2020, le projet de développement régional (PDR) « Produire et manger local » a été validé le 26 décembre 2024 par le biais d'une convention tripartite entre la Confédération, représentée par l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG), le canton de Berne, représenté par l'Office de l'agriculture et de la nature (OAN) et l'Association « Produire et manger local », représentée par son président Monsieur Bernard Leuenberger et sa vice-présidente Elodie Gerber. Ce projet de développement régional agricole réunit différents investissements privés et est soutenu financièrement par l'Office fédéral de l'agriculture et le canton de Berne pour un montant d'une dizaine de millions de francs.

Après une vaste période de documentation, la signature de cette convention déclenche le démarrage des 15 mesures référencées (4 mesures communes portées par l'association du PDR et 11 mesures individuelles portées par des privés) réparties sur les six prochaines années (2025-2030). Les buts principaux validés par cette convention sont les suivants :

Création de la valeur ajoutée dans l'agriculture

- Créer des structures et des espaces de transformation et de vente.
- Augmenter les ventes directes de produits régionaux.

Renforcement de la collaboration entre l'agriculture et les secteurs proches de l'agriculture

- Fédérer les intérêts des filières agricoles de la région et faire la promotion de la production de manière concertée.
- Encourager et développer la commercialisation des spécialités et produits régionaux, réunis sous l'étendard Terroir Juraregion reposant sur les produits certifiés « Grand Chasseral - regio.garantie ».
- La collaboration entre les différents porteurs de projets partiels et le porteur de projet global doit être constituée lors de la phase de mise en œuvre et se poursuivre pendant au moins 6 ans après la mise en œuvre du projet.

Réalisation de préoccupations d'intérêt public avec des aspects écologiques, sociaux ou culturels

- Promouvoir un patrimoine identitaire et culturel autour du Grand Chasseral.
- Assurer une intégration durable des nouvelles constructions dans leur environnement.
- Créer une culture « locavore » dans le Jura bernois. Les consommatrices et consommateurs, de même que les entreprises et les institutions de la région sont incités à privilégier les biens alimentaires produits dans un rayon autour de chez eux.



Né d'un processus collaboratif, le PDR « Produire et manger local » a été lancé en 2020 afin de générer de la valeur ajoutée dans l'agriculture et de renforcer la chaîne de création de valeur dans le Jura bernois. L'objectif est d'instituer une culture « locavore » et de promouvoir ainsi dans la région la consommation de spécialités et de produits agricoles locaux.

Mesures collectives propres à l'association : mise en place d'un concept promotionnel général, développement d'une vitrine promotionnelle à La Couronne à Sonceboz, élaboration d'un modèle de cabanons de vente en bois local commun et coordination générale du PDR.

Cabanons en bois local : implémentation d'un cabanon de vente à Loveresse à titre de prototype et proposition d'implémentation de cabanons sur le reste du territoire du Jura bernois.

Union des paysannes et des femmes rurales du Jura bernois (UPJB) – paniers de produits : développement d'un service de catering à la Couronne avec des plateaux apéritifs ainsi que d'autres offres en lien avec le terroir.

Fromagerie La Chaux-d'Abel : rénovation de la fromagerie et aménagement d'un nouveau point de vente.

Moulin de Renan : rénovation du bâtiment et adaptation des machines actuellement utilisées.

Pressoir d'Orvin : modernisation des infrastructures et des installations de transformation des fruits.

Abattoir mobile de Grandval : achat d'une remorque d'abattage de volaille mobile, d'un véhicule et de matériel.

Ferme à Gagy à Souboz : plantation d'un verger aromatique et extension des locaux de la distillerie Gagygnole.

Boucherie Junod à Corgémont : modification et modernisation des chambres froides de l'entreprise.

Fromagerie fermière au Fuet : construction d'une fromagerie fermière.

Magasin Carnata à Tavannes : reconstruction et agrandissement du magasin.

La signature de la convention représente une étape importante. En plus du financement assuré, il permet aux porteurs de projets de démarrer leurs travaux. L'ensemble de ces projets représente un investissement estimé à plus de 10 millions de francs.

Le Parc naturel régional Chasseral et la Fondation Rurale Interjurassienne ont été mandatés pour accompagner l'association « Produire et manger local » dans la réalisation des mesures communes. La signature de cette convention s'est déroulée de manière interne, un évènement médiatique sera organisé lors de l'inauguration des premières installations.

Contacts pour l'association :

- Bernard Leuenberger, président de l'association « Produire et manger local », Mont-Girod 1, 2735 Champoz, b.leuenberger@court.ch, 079 215 43 65.
- Elodie Gerber, vice-présidente de l'association « Produire et manger local », Rue de l'Echelette 10, 2534 Orvin, elodie.gerber1@gmail.com, 079 636 26 78.

Contacts au sein des institutions :

- Saralina Thiévent, Parc régional Chasseral, Place de la Gare 2, 2610 St-Imier, saralina.thievent@parcchasseral.ch, 032 942 39 46
- Olivier Lapaire, Responsable domaine Terroir Juraregion, FRI Courtemelon, 2852 Courtételle, olivier.lapaire@frij.ch, 032 545 56 90